

Société québécoise d'évaluation de programme

affiliée à la Société canadienne d'évaluation

Chère lectrice, Cher lecteur,

Grâce aux efforts de notre nouvelle équipe de rédaction, vous avez en main le Bulletin de la SQÉP quelque peu remanié. Le Bulletin se veut un outil d'information utile à ceux qui s'intéressent à l'évaluation de programme. Cette édition présente d'ailleurs les résultats du sondage téléphonique qui a démontré sans équivoque l'intérêt que vous portez au Bulletin de la SQÉP.

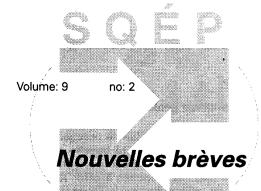
Le 10 octobre prochain, la SQÉP tiendra son cinquième colloque annuel à Québec. Pour cette journée, les membres du Comité de programme ont retenu le thème suivant : "Vers une évaluation stratégique". Ce Colloque vous invite à une réflexion sur l'importance du choix d'une approche stratégique pour assurer l'utilité des résultats de l'évaluation. Une table ronde et des ateliers permettront aux invités de discuter de trois moments clés du processus d'évaluation, soit: la négociation des enjeux de l'évaluation, le choix d'une stratégie d'intervention et la transposition des recommandations dans un plan d'action.

Cette journée coıncide avec la tenue de l'assemblée générale annuelle de la SQÉP. Tout au long de l'année, des activités sont réalisées afin de répondre aux besoins spécifiques des membres et des personnes intéressées par la fonction d'évaluation de programme. Il s'agit d'ateliers de formation, des dîners-causeries, du Bulletin, du colloque annuel, ainsi que des projets plus spécifiques tel que la création de la Banque de ressources professionnelles de la SQÉP, le développement du site Internet de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ), le maintien de liens avec d'autres associations, etc. L'assemblée générale annuelle est une occasion pour vous de rencontrer les membres de la SQÉP, de connaître le bilan de ses activités, d'émettre votre opinion et d'exprimer vos attentes pour l'année à venir.

Cette réunion est aussi le moment de combler les postes qui se libéreront au conseil d'administration. Je vous invite donc à venir nombreux au cinquième Colloque de la SQÉP et d'assister à la prochaine assemblée générale. Ces deux événements auront lieu le jeudi, 10 octobre 1996, au Pavillon Laurentien de l'Université Laval à Québec. Le programme définitif du Colloque sera transmis aux membres à la fin de l'été.

Bonne saison estivale et au plaisir de vous voir à l'automne.

Alice Dignard Vice-présidente de la SQÉP



Vous avez lu?

Dans cette édition du Bulletin, nous prévoyions insérer des compte rendu d'ouvrages traitant d'évaluation - fondements, méthodes et enjeux - , dans différents secteurs tels que l'éducation, l'environnement, l'action communautaire, la santé, les politiques publiques...

Eh bien nous n'avons rien reçu! Nous vous réitérons donc l'invitation à transmettre à l'équipe du Bulletin des comptes rendus de lecture que vous aimeriez diffuser. En ouvrant nos colonnes à vos trouvailles et à vos critiques, nous espérons refléter la diversité des profils de pratique et des intérêts des membres de la SQÉP. Alors, la prochaine fois qu'un bouquin vous fait de l'effet (que ce soit frissonner d'extase ou d'horreur), faites-le savoir!

Vous avez sans doute remarqué quelques changements survenu au Bulletin

Pascale Lehoux, a quitté le Conseil de la SQÉP sous prétexte d'un stage post doctoral quelconque à Amsterdam. Christian Dagenais demeure co-éditeur avec une nouvelle équipe composée de France Maher, Nathalie Fournel et Sony Lawrence Perron. Ce dernier est responsable du «new look» du Bulletin. Merci à nos anciens collaborateurs et longue vie aux nouveaux !

Activités de formation en vue...

Au moment où vous aurez entre les mains ce Bulletin, certains d'entre vous aurez assisté, à Montréal, à l'activité de formation animée par Daniel Caron et intitulée *TABLEAUX DE BORD DE GESTION: MODÉLISATION ET ARRIMAGE.* Si vous souhaitiez y être, mais n'étiez pas disponibles, ou pire, vous ne l'avez pas su, vous avez une seconde chance, car cette activité sera reprise à Québec le 22 novembre prochain.

Adhésion, renouvellement et accueil des membres

La SQÉP a conclu une entente avec la SCÉ (Société canadienne d'évaluation) afin qu'elle s'occupe elle-même de la gestion de ses membres et de l'information diffusée.

Dorénavant, les membres pourront s'adresser directement à Sigrid Choquette, à Québec. En rapatriant la liste des membres, la SQÉP pourra ainsi réduire les délais encourus dans le traitement des inscriptions et offrir un meilleur service à ses membres.

Banque de ressources professionnelles de la SQÉP

En mai 1996, la SQÉP a constitué sa première Banque de ressources professionnelles. Cette banque regroupe des évaluateurs, des chercheurs et des analystes ayant des compétences variées et disposés à offrir leurs services professionnels. Les organismes qui souhaitent octroyer des mandats dans le domaine de l'évaluation de programme recevront, sur demande, une copie de cette banque en s'adressant au Secrétariat de la SQÉP.

Cette banque sera régulièrement mise à jour et enrichie au fur et à mesure que les inscriptions nous parviendront. Pour s'y inscrire les personnes intéressées doivent compléter le formulaire d'inscription joint à ce Bulletin. Ce nouveau service s'adresse exclusivement aux membres de la SQÉP. Pour plus amples informations, veuillez contacter Julie Lavoie membre du conseil d'administration de la SQÉP, au numéro suivant: (418) 683-5889.

Conférence annuelle de la SCÉ en 1997 à Ottawa (4 au 7 mai)

Le thème de la Conférence: «L'évaluation en partenariat» veut souligner les alliances de plus en plus nombreuses qui se forment entre les organismes du secteur privé et ceux du secteur public ainsi que les défis que ces nouveaux environnements représentent pour les programmes d'évaluation. Ce thème veut également faire ressortir le lien entre l'évaluation et les autres fonctions de gestion, dont l'analyse de politiques, la revue stratégique de programme, la répartition des ressources et la gestion des opérations.

Par le biais d'une variété d'activités de perfectionnement professionnel tels que des ateliers, des exposés, des tribunes, des documents et des affiches, la Conférence illustrera les possibilités qui s'offrent aux professionnels de l'évaluation en ce qui a trait à l'augmentation de l'utilisation et de la valeur de l'évaluation. Des déjeuners portant sur des thèmes particuliers, des activités professionnelles et sociales et d'autres activités viendront favoriser le renouvellement et l'établissement de réseaux de soutien et de relations. Les détails concernant les propositions de communication et l'inscription seront diffusées au début de l'automne.

À surveiller....

P. 2-3 La parenthèse polémiste

P. 4-5 L'explorateur

P. 6 Chronique informatique (SPSS vs SAS)

P. 8 Résultats de l'enquête téléphonique

P. 9 Carnet détachable sur l'évaluation

P. 10 Les rendez-vous à ne pas manquer

La parenthèse polémiste



Pour marquer une pause dans le sérieux qui habite la communauté évaluative nous inaugurons avec ce bulletin notre parenthèse polémiste. Nous souhaitons que cette enceinte devienne le reflet de vos préoccupations et de vos humeurs le déversoir de votre réflexion critique sur des sujets qui vous tiennent à coeu (en espérant que cela s'approche de l'évaluation).

Vos propos - tirades - libelles et autres élucubrations pourront être acheminées par télécopieur ou e-mail à la SQÉP. Nous y puiserons, sans censure et sans vergogne, les ingrédients nécessaires à alimenter cette chronique. En vous laissant toutefois le crédit pour vos écrits ainsi que les poursuites éventuelles qui pourraient en résulter.

La formation scientifique constitue-elle un handicap socio-culturel à la pratique de l'évaluation de programme ?

Extrait d'une présentation de Normand Péladeau, Marc Tourigny et Céline Mercie au 14e congrès annuel de la Société canadienne d'évaluation à Québec en 1994

Les auteurs identifient un certain nombre de troubles de comportement persectibles chez de nombreux évaluateurs. Le texte intégral de leur présentation est disponible à la SQÉP

309.70 Troubles de dépendance aux écrits

Symptôme:

considère les objectifs du programme comme étant ceux qu'il retrouve dans les documents internes.

Complications:

évalue le programme tel qu'il aurait dû être ou tel qu'il a déjà été.

Facteurs prédisposants:

expérience en recherche fondamentale ou appliquée; pas d'expérience en évaluation; évaluateur externe.

309.71 Trouble hallucinatoire de programme (type III)

Symptômes:

entretient la croyance insensée qu'il existe réellement un programme et que celui-ci est implanté tel que spécifié.

Caractéristiques associées:

traite l'implantation d'un programme comme une variable dichotomique.

Complications:

ne parvient pas à trouver un effet du programme (erreur de type II).

309.72 Attachement obsessionnel aux devis expérimentaux

Symptômes:

entretient une obsession maladive pour les devis expérimentaux avec assignation au hasard. Manifeste déjà des signes d'anxiété lorsqu'il utilise un devis quasi-expérimental avec groupe de comparaison et groupe placebo.

Complications:

- n'arrive pas à expliquer pourquoi ca marche;
- n'arrive pas à expliquer pourquoi ça ne marche pas;
- n'arrive pas à déterminer ce qui marche et ce qui ne marche pas.

309.74 Fétichisme pour les test de signifiance statistique:

Symptômes:

entretient une phobie déraisonnée pour l'erreur de type Alpha; entretient une fixation fétichiste aux seuils de signification de 0.05 (dans sa forme aigüe, au seuil 0.01); démontre un attachement maladif pour les astérisques.

Caractéristiques associées:

tente par tout les moyens de réduire le nombre de variables par peur du "experiment wise error rate"; manifeste un attachement morbide pour les problèmes à prévalence élevée (taille d'échantillon oblige).

309.74 Formation réactionnelle qualitative

Symptômes:

utilise une méthode journalistique pour documenter le programme; dissimule un manque de méthode sous le couvert d'une démarche qualitative; prend peu de note et aucun enregistrement.

Complication:

aucune, pourquoi se compliquer la vie ?

Facteurs prédisposants:

mauvaise expérience en recherche fondamentale et appliquée; a vécu une expérience traumatisante dans son cours de statistique 101.

Méta-analyse + Méta-évaluation = Méga-confusion



Certains auteurs ou présentateurs se servent des termes métaanalyse, méta-évaluation ou encore meta-synthesis indistinctement. J'ai donc consulté le Evaluation Thesaurus (Fourth Edition; Scriven, 1991) afin de disperser un peu le brouillard. La méta-analyse est le nom d'une approche particulière de synthèse des études quantitative concernant un sujet particulier et qui comporte le calcul d'un indice global de la taille de l'effet.

À cause du grand nombre de sujet qu'elle inclut, cette approche permet de tirer des conclusions que les études prises une à une ne permettraient pas, car elle augmente considérablement la puissance statistique et donc la probabilité de détecter un effet s'il y en a un. Ainsi, un grand nombre d'études dont les résultats n'atteignait pas le seuil de signification statistique peuvent mener, dans une méta-analyse, à un résultat significatif (lors des calculs préliminaires réalisés dans une étude actuellement en cours au LAREHS, j'ai obtenu un R² de 0,062, significatif à 0,001; avec un N de 1008).

La méta-évaluation est quant à elle l'évaluation d'une évaluation (et de l'évaluateur!). Elle peut et devrait être réalisée par l'évaluateur concernant son propre travail. Elle place donc l'évaluateur dans une position similaire à celle des personnes évaluées.

Selon Scriven, la méta-évaluation constitue un «impératif professionnel» pour les évaluateurs. Il propose une liste de 13 éléments de l'évaluation à scruter:

- Description (desing, personnel de recherche, échéancier, sources des données...)
- 2 Contexte (qui est le demandeur, à qui et à quoi elle va servir...)
- 3 Clients
- 4 Ressources disponibles à l'évaluateur et limites
- 5 Valeurs (validité, éthique, transparence...)
- 6 Processus (évaluation de la qualité du processus d'évaluation)
- 7 Résultats (incluant un rapport des bons et mauvais effets)
- 8 Coûts
- 9 Comparaisons avec d'autres évaluations similaires
- 10 Généralisation des résultats et des méthodes utilisées
- 11 Signification (synthèse des 10 premiers points)
- 12 Recommandations
- 13 Rapport du méta-évaluateur.

Christian Dagenais, administrateur

Écho du congrès de la SCÉ à Winnipeg (30 mai - 1er juin 96)

Le bilinguisme canadien...



Comme vous savez, le Congrès de la Société canadienne d'évaluation s'est déroulé à Winnipeg il y a très peu de temps. Le thème choisi cette année était «Communautés en évolution: point de vue de l'évaluation». Le programme comportait une soixantaine de communications, la majorité provenant du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Considérant l'ampleur de la Conférence de Vancouver, organisée conjointement avec l'Association américaine d'évaluation, qui a eu lieu il y a à peine six mois et où plus de 1,600 personnes ont pu choisir entre 363 activités, les organisateurs manitobains ont semblés satisfaits. De façon générale, les participants aussi.

Notons que seulement trois communications francophones étaient incluses dans le programme, mais, comme deux de celles-ci s'inscrivaient dans des sessions où la majorité des participants étaient anglophones, les conférenciers ont finalement fait leur présentation en anglais. Par conséquent, une seule communication a eu lieu en français et il semble qu'elle ait été très peu fréquentée. Cette situation m'amène à revenir sur un thème que j'ai abordé dans le dernier numéro du Bulletin alors que je commentais le très faible taux de participation à tous les ateliers francophones lors du Congrès de Vancouver. Certaines communications, dont la mienne, ont même été annulées faute d'assistance. J'ai donc présenté à Winnipeg la même communication, mais en anglais: 26 personnes y ont assisté.

Je ne sais pas s'il faut abandonner complètement l'idée de presenter en français aux Congrès de la Société canadienne d'évaluation. On m'a dit que, par le passé, plusieurs Conférences se sont déroulées dans les deux langues sans difficulté. Je ne sais pas non plus si nous devrions faire des représentations à la SCÉ afin qu'ils nous offrent un soutien quelconque. Étant donné que la traduction simultanée, de l'anglais au français, offerte à Winnipeg lors des séances plénières, n'a pas été utilisée, peutêtre ces ressources pourraient-elles être à l'avenir réservées à la traduction du français à l'anglais lors des ateliers? Quoi qu'il en soit, je tiens beaucoup au précieux feed-back de nos collègues évaluateurs, alors en attendant je présenterai en anglais au Canada et en français chez moi.

Christian Dagenais, administrateur

L'explorateur



Le dernier numéro du Bulletin annonçait une nouvelle chronique récursive où seront publiés des résumés de projets d'évaluation, en cours ou achevés. Cette chronique, nous le rappelons, vise à faire mieux connaître les divers aspects de l'évaluation et de favoriser le maillage entre les membres.

Dans la foulée de la Conférence de Winnipeg, nous avons réussi à mettre la main sur quelques résumés des communications présentées. Nous éditons aussi quelques résumés de communications présentées au 64ieme Congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement de la science (ACFAS) qui a eu lieu à l'Université McGill du 13 au 17 mai. Plusieurs conférences portaient sur des projets d'évaluation.

Les lecteurs plus curieux que les autres pourront consulter l'ensemble des quelques 3 500 résumés de communication sur le site Internet de l'ACFAS (http://www.acfas.ca). Rappelons aussi que vous êtes invités à diffuser vos travaux en nous faisant parvenir les résumés (100 à 200 mots) d'un projet en cours, d'un rapport de recherche, d'une proposition de communication ou d'un article. N'oubliez pas d'y inclure les coordonnées des personnes à joindre au cas où vos collègues voudraient en savoir plus.

Modalités d'évaluation des compétences langagières en actualisation linguistique et perfectionnement du français (ALF/PDF) : profil de sortie



La présente étude s'est penchée sur la situation des programmes d'aménagement linguistique (actualisation linguistique et perfectionnement du français, ALF/PDF) afin d'identifier les paramètres relatifs à leur mise en oeuvre dans les conseils ou sections de langue française. Dans un premier temps, un sondage a permis de recueillir des données auprès des directions et du personnel enseignant. Les résultats ont démontré la nécessité d'élaborer un outil approprié à l'évaluation des élèves de ces programmes en vue de leur intégration au programme régulier approprié. Dans un second temps, suivant une démarche de recherche-action, nous sommes partis des résultats pour mener une revue de la littérature en vue d'établir un cadre conceptuel incluant des modalités d'évaluation des compétences langagières soit: la compétence à communiquer, la compétence à apprendre, et la compétence à s'affirmer culturellement. En nous appuyant sur ce cadre conceptuel qui regroupe les composantes cognitive et affective de l'acquisition des compétences langagières, nous avons conçu et validé un profil de sortie qui pourra constituer l'outil de transition entre les programmes ALF/PDF et le programme régulier.

Pour en savoir plus contacter: Mme Marie-Josée Berger, Université d'Ottawa

L'efficacité d'un programme: Mythes et réalités



Différents mythes associés à l'évaluation de l'efficacité d'un programme furent présentés puis confrontés aux résultats découlant d'une étude conduite auprès de 73 décideurs, intervenants et usagers provenant de trois organisations du domaine de la santé de la région de Québec. Une approche par simulation fut utilisée afin de: 1) analyser les comportements d'évaluation des acteurs; 2) mettre en lumière les conceptions de l'efficacité qu'ils privilégient; 3) examiner les problèmes de mesure couramment rencontrés; 4) explorer les facteurs sociopolitiques et organisationnels qui viennent influencer les résultats de l'évaluation de l'efficacité d'un programme. Les répercussions générées par cette étude dans la pratique évaluative furent finalement discutés.

Pour en savoir plus contacter: Mme Marie Gervais, Université Laval (418) 656-2131, poste 2108

Défis et limites de la recherche évaluative dans les organismes communautaires



Après un long processus d'apprivoisement réciproque, organismes communautaires et équipes d'évaluation en sont arrivés à un certain terrain d'entente. De part et d'autre, on a fait des efforts sérieux pour mettre en oeuvre des méthodologies et des approches évaluatives mieux adaptées à la réalité du milieu communautaire. Toutefois maintenant, s'installe tranquillement dans les milieux communautaires et de l'évaluation, une croyance potentiellement fort pernicieuse que l'on pourrait formuler ainsi: étant donné la nature (?) des ressources communautaires, il est préférable (?), recommandé (?) d'utiliser pour l'évaluation des organismes de ce type, des approches telles que l'évaluation formative, qualitative, constructiviste, participative.

De même, il est plus pertinent de procéder à des évaluations d'implantation ou de processus, plutôt que d'évaluer l'efficacité, l'efficience ou la qualité des services. Ma question est la suivante: de telles orientations sont-elles justifiées ou est-on en train d'élaborer une vision réductrice et simplificatrice? Pourquoi ne pas rendre accessible aux ressources communautaires l'ensemble des possibilités offertes par l'évaluation de programme? Pourquoi ne pourrait-on pas mettre à profit les possibilité offertes par l'évaluation avec les groupes d'intérêt et par l'évaluation participative pour mettre en oeuvre des schémas expérimentaux plus robustes? Est-ce un nouveau défi qu'évaluateurs et intervenants communautaires veulent maintenant relever? Pour amorcer les discussions nous faisons d'abord un état de situation, nécessairement impressionniste, sur les rapports actuels entre l'évaluation et les milieux communautaires. Sur la base de l'expérience acquise, on proposera ensuite des avenues pour consolider les acquis et ouvrir de nouvelles avenues.

Pour en savoir plus contacter: Mme Céline Mercier, Hopital Douglas (514) 761-6131, poste 3333

Faire cohabiter les univers de la recherche et de l'intervention: l'expérience de l'évaluation du projet d'intervention massive à l'enfance (PRIME)

1

Cette communication vise à décrire une expérience de partenariat entre les milieux de recherche et d'intervention et à mettre en lumière les avantages qui en résultent. Un comité aviseur regroupe des membres représentants tous les niveaux de l'organisation touchés de près ou de loin par le programme évalué et les chercheurs associés au projet. Ce comité aviseur constitue un lieu privilégié d'ajustements mutuels entre l'équipe de recherche, les responsables du projet et les intervenants. Du point de vue de la recherche, les activités du comité ont permis de: 1) définir conjointement l'ensemble du protocole d'évaluation (stratégies, questions de recherche, variables, type de devis...); 2) de définir les modalités d'implantation de la recherche sur le terrain; 3) d'interpréter les résultats de la première phase du projet; et 4) de discuter des recommandations contenues dans ce rapport d'étape.

La discussion porte sur la constitution graduelle mais féconde d'une culture commune. Pour le milieu d'intervention, elle permet de jeter un regard critique sur sa pratique par le biais d'une rétroaction constante et d'un questionnement inspiré par la démarche de recherche et de procéder à des ajustements périodiques du programme. Pour les chercheurs, elle permet d'ajuster les méthodes de recherche aux réalités de ce type de pratique évaluative et d'aplanir divers obstacles dans l'implantation du protocole de recherche.

Pour en savoir plus contacter: M. Christian Dagenais, UQAM (514) 987-3000, poste 6962

Évaluation d'implantation d'un modèle communautaire de soutien à l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables



Ce projet propose de mener une étude de cas inter-site consistant à analyser, en interaction avec l'ensemble des partenaires, les processus inhérants à l'implantation du modèle, depuis la mise en place du comité promoteur jusqu'à la réalisation des premiers plans d'action. En plus d'expliquer théoriquement les transformations du modèle à mesure que les communautés se l'approprient, l'évaluation d'implantation permettra de fournir en cours de recherche des informations utiles aux différents acteurs pour la conduite de leur projet et de se positionner par rapport à sa généralisation à d'autres milieux. La stratégie de recherche utilisée est l'étude de cas multiples. L'étude de cas s'avère particulièrement indiquée pour étudier les activités d'un programme innovant dans un contexte de production qui ne peut être manipulé par le chercheur.

Chacun des projets des deux communautés en expérimentation servira de cas à l'étude. Le cadre conceptuel de départ utilisé pour structurer cette recherche s'inspire des différentes théories sociales sur la diffusion des innovations et les démarches intersectorielles. Les données recueillies (entrevues, documents, observations...) feront l'objet d'une analyse qualitative basée sur la condensation et la présentation des données. Le cadre conceptuel de départ sera confronté aux données et évoluera progressivement à mesure que l'analyse progressera.

Pour en savoir plus contacter: Mme Francine Ouellet, Santé publique Montréal (514) 528-2400, poste 3379

D'une impondérable politique budgétaire à un partenariat respectueux!



Le ministère ontarien des Services sociaux et communautaires annonce aux organismes communautaires distributeurs de services de santé mentale à l'enfance une incontournable évaluation des services. Plus précisément, pour recevoir un financement, ces organismes devront utiliser des pratiques efficaces, produire et prouver des résultats positifs évidents, et ce dans la lignée précise de la définition ministérielle des services sociaux de base.

Face à ce contexte, l'École de service social de l'Université d'Ottawa et le Centre psycho-social pour enfants et familles d'Ottawa-Carleton ajoutèrent une composante additionnelle à leur partenariat: la mise en place d'une stratégie conjointe d'évaluation de ces intérêts multiples, paradoxaux et potentiellement conflictuels: des démarches d'étudiantes en recherche-intervention, des soucis de chercheures, des préoccupations des intervenantes et intervenants, la planification stratégique engagée par le conseil d'administration du Centre et l'imputabilité budgétaire.

Cette éventuelle évaluation a déjà suscité de nombreuses questions, dont plusieurs demeurent toujours sans réponse. Entre autres, quels indicateurs sont sensibles à la complexité de l'intervention tout en recevant l'accord des évaluations comptables? Comment mettre en lumière des pratiques et leurs effets, des remises en question d'objectifs, des effets non prévus et un regard de rétroaction sur l'action dans un contexte hautement politique de coupures budgétaires? Ainsi, la notion même d'efficacité devient porteuse d'enjeux politique.

Cette communication porte une réflexion sur cette expérience embryonnaire. Elle présente des paramètres de collaboration qui, pour l'instant, se dégagent de cet effort de partenariat. Apparaissent cruciaux la mise en lumière des enjeux de chaque partie, l'appropriation de la démarche par les maintes instances, leur active participation aux diverses étapes, le partage clair des tâches, l'arrimage à la communauté et à la clientèle, surtout l'alliance autour d'un intérêt commun, soit: la survie des services sociaux francophones auprès des enfants en difficulté.

Pour en savoir plus contacter : Mme Marie Drolet, Université d'Ottawa (613) 562-5800, poste 6397



Chronique informatique

Cette chronique vous est ouverte. Si vous souhaitez présenter à vos collègues un logiciel nouveau, révolutionnaire ou tout simplement partager trucs et astuces, écrivez-nous.

Pour ce bulletin nous proposons une comparaison à saveur polémiste mettant en opposition deux logiciels connus de traitements statistiques.

Voici d'un côté le logiciel SPSS, De l'autre, le logiciel SAS, dont l'utilisation est normalisée (lire obligatoire) dans les ministères assujettis à la règle du partenariat économique...

Les versions récentes des deux logiciels, en interface Windows, seront comparées sur plusieurs aspects et ce, au meilleur de nos connaissances. *Que le meilleur gagne!*

	Légende	Facile 😵	Moyen 🕏	Difficile 😡		
Caractéristiques	SPSS 6.1	SAS 6.11		Caractéristiques	SPSS 6.	1 SAS 6.11
Convivialité du logiciel en général	\$	ØR.		tableaux de fréquenc es descriptives	Ces avec Serimple sélect	tion à l'aide de la procédure
Facilité d'apprentissage	8	æ	Obtenir le nombre de données manquantes au sein des tableaux croisés		iquantes 😵	nécessite une
Lecture et ouverture de fichiers provenant de Excel, Lotus, Dbase, etc	_	Avec programmation appropriée	Copier/Coller des données ou des tableaux pour transfert rapide vers d'autres logiciels		NO.	programmation approprié
Sauvegarde de fichiers	\&	Prudence s'impose pour ne pas écrire par-dessus le fichier sauvé precedemment	Ouverture de	plusieurs pages de	0	Øre)
Gestion des fichiers en général	8	structure particulière (utilisation de librairies et fichiers catalogués)	programmation (Syntax ou PGM) en même temps		n meme 9	possibilité d'ouvrir un blor note mais pas de second page de programmation
Personnalisation du logiciel	\$€	3	Transposition	des données	⊕	(STG)
Création de formats pour des variable existantes ou futures	avec la procédure Template les formats doivent être appliqués pour chaque	nécessite une programmation qui peut être permanente avec une activation simple	Possibilités d	e produire des graphi	ques 😵	(ME)
Transformation de variables	i nouvellé variable avec la procédure Recode	avec programmation appropriée	Production de multiples	tableaux avec répon	ses 😵	(ME)
Transformation de variables alphanumériques en numériques	avec la procédure Recode	avec une page de programmation	Production de multiples	tableaux avec répon	ses 😝	• 🕏
Personnalisation des tableaux sortant (franciser les en-têtes, obtenir le nom complet des variables, etc.)	s	avec programmation appropriée		tatistiques de base carts types, etc.)	à la limite trop fa car spss produit statistiques ave n importe quelle variable numeriq	les avec une programmation c appropriée

La majorité des fonctions énoncées précédemment sont disponible et possible avec les deux logiciels. La différence majeure réside dans la facilité d'utilisation de chacun des logiciels pour les chercheurs désirant traiter eux-mêmes leurs données.

Les possibilités avec SAS sont infinies en comparaison avec SPSS. Il est possible d'aller beaucoup plus loin que la simple gestion de données ou la production de statistiques avec SAS. Mais cela nécessite des heures de travail en programmation. Cependant, plusieurs de ces possibilités s'avèrent inutiles pour la plupart d'entre nous. Avec SPSS, la majorité des fonctions statistiques sont facile à effectuer, et ce même pour les personnes qui ne sont pas familières avec le logiciel.

Les deux logiciels tendent vers des avenues tout à fait différentes. Autant SPSS est en voie de devenir chef de file en ce qui concerne la gestion de données et les statistiques (avec l'acquisition de Systat et BMDP), autant SAS délaisse ce champ

d'activités pour se spécialiser dans la gestion d'importantes bases de données pour les grandes entreprises.

Les fonctions statistiques et l'interface usager de SAS ne gagneront pas en convivialité, ce qui pourrait inciter les usagers à délaisser ce logiciel au profit de SPSS, plus facile d'approche. Cependant, la grande convivialité de SPSS a son inconvénient. Comme il est facile de traiter n'importe comment une variable, on peut à la limite prédire les résultats des prochaines élections à l'aide des scores du baseball!

Nathalie Fournel, collaboratrice

Notre prochaine chronique informatique portera sur le logiciel Nud•lst l'art de mettre à nu vos données qualitatives

Nouvelles brèves (suite...)

Marie Gervais, Lauréate du Concours «Meilleur(e) essai d'un(e) étudiant(e) sur l'évaluation»

Dans le numéro de décembre du Bulletin de la Société canadienne d'évaluation, la SCÉ lançait le concours annuel du meilleur essai étudiant. Cette année, c'est une québécoise qui a décroché le titre avec son essai intitulé: «Vers une meilleure compréhension de l'efficacité d'un programme». Il s'agit de Marie Gervais, de l'Université Laval, qui soutenait d'ailleurs sa thèse le 12 juin dernier. On parle maintenant de Marie Gervais, Ph.D. et lauréate de la SCÉ!

La gagnante a reçu une bourse de \$500 et le remboursement de ses frais de voyage pour assister à la conférence annuelle de Winnipeg. Vous trouverez la version française du résumé de sa communication dans la chronique l'Explorateur. Son texte sera soumis à la Revue canadienne d'évaluation et, en attendant, Marie nous a promis une version abrégée pour le prochain numéro du Bulletin. Ceux qui meurent d'envie de lire cet essai et ne veulent patienter jusqu'à l'automne peuvent communiquer directement avec l'auteure au (418) 656 2131, poste 5132.

Compte rendu de l'activité tenue le 8 mars 1996 Qualité voulue, qualité rendue, qualité perçue

conférencier invité: Monsieur Jacques Plante Ph.D. professeur au Département de mesure et évaluation de l'Université Laval

Cette session de formation a permis à 29 participants de voir sous quels angles la qualité des programmes pouvait être évaluée.

Monsieur Plante a d'abord clarifié les notions de programme et d'évaluation de programme pour en arriver à soulever les problèmes associés à la définition d'un programme de qualité. Précisons d'abord que la qualité voulue est celle qui est annoncée dans les objectifs du programme, que la qualité rendue est celle qui se matérialise pendant le déroulement des activités tandis que la qualité perçue est liée à ce que pensent les diverses catégories de personnes intéressées au programme.

L'originalité de la description d'un programme de qualité tient au fait que le conférencier la place dans une perspective évoluant selon les informations rendues disponibles :

"Un programme de qualité, c'est celui-là même qui constitue la meilleure hypothèse d'intervention que l'on a pu concevoir sur la base des informations dont on dispose à un moment donné."

Lorsque de nouvelles informations sont devenues accessibles, soit en raison de l'émergence de nouveaux besoins ou encore par le constat des résultats ou des effets non prévus, il peut arriver que le programme ne corresponde plus à la définition actuelle de la qualité recherchée. Le fait de modifier un programme sur la base des nouvelles informations recues ne signifie

donc pas que le programme précédent n'était pas de qualité... Cette façon de concevoir la qualité d'un programme peut avoir pour effet de rassurer les concepteurs toujours un peu inquiets face à l'évaluation de leur programme :

"La qualité demeure une fin que nous ne connaissons pas, mais vers laquelle on tend par approximations successives, au fur et à mesure que des informations nouvelles sont portées à notre connaissance. Chaque approximation constitue une hypothèse de qualité dans la mesure où elle est conforme aux informations dont on dispose. Un programme amélioré, c'est une approximation plus fine de la qualité idéale..."

Le conférencier a ensuite élaboré le schéma explicitant les liens entre les différents angles ou "référents" sous lesquels la qualité d'un programme peut être évaluée: la pertinence, la cohérence, l'à-propos, l'efficacité, le maintien des résultats, l'efficience, le rendement et l'impact. Certains de ces concepts étant moins familiers que d'autres, de nombreux échanges ont permis aux participants d'en saisir les nuances. Par exemple, l'évaluation de là-propos permet de juger dans quelle mesure un programme convient aux conditions qu'il a l'obligation de respecter (contraintes liées à la conjoncture politique, aux caractéristiques de la clientèle, aux restrictions budgétaires, etc.).

Les personnes présentes ont activement participé en soulevant des interrogations qui auraient pu donner lieu à un véritable débat si le temps n'avait pas été limité... Pour en citer quelques unes: Quelle différence y a-t-il entre évaluation de programme et recherche évaluative? Peut-on évaluer un programme dont les objectifs ne sont pas déterminés?

Enfin, mentionnons qu'un fascicule de 86 pages rédigé par Jacques Plante a été mis à la disposition des personnes inscrites à la session de formation. L'auteur, qui prépare actuellement un ouvrage plus complet sur le sujet, a donné une autorisation restreinte de reproduction de son document de travail pour les seuls membres de la SQÉP. Ces derniers peuvent se prévaloir de ce privilège spécial en faisant une demande auprès de Sigrid Choquette (418-847-9850). Les frais exigés pour le fascicule sont de \$8.00.

Hélène Johnson, administratrice

Site Internet de la Société canadienne d'évaluation

On vous en a déjà parlé, il est question depuis un moment d'un site Internet pour la SCÉ. Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de la SCÉ à Winnipeg le premier juin dernier, les fonds nécessaires aux derniers préparatifs ont été alloués afin de développer et implanter rapidement. Celui-ci comportera un accès direct à la page titre, sera bilingue et fournira des informations sur les différents «chapitres» de la SCÉ. Un tel site présente les avantages d'augmenter la crédibilité de la Société, d'encourager l'adhésion de nouveaux membres, d'offrir une gamme plus large de services, de faciliter les inscription aux activités de formation et de permettre un accès à d'autres sites d'évaluation.

Enquête

Résultats de l'enquête téléphonique concernant la Revue Canadienne d'évaluation et le Bulletin de la SQÉP

La SQÉP a réalisé un sondage auprès de ses membres en mars 1996. Le but de la consultation était de recueillir des informations permettant d'évaluer le degré de lecture et d'utilité de la Revue canadienne d'évaluation, du Bulletin de la SCÉ et du Bulletin de la SQÉP. Le sondage a été réalisé par entrevue téléphonique de type semi-structurée. Nous avons rejoint 55 personnes, ce qui situe le taux de réponse à 52%. Portrait des répondants

Cette enquête a permis de dresser un portrait des membres de la SQÉP selon leur milieu de travail, leur principal domaine d'intervention professionnelle et le niveau d'études. En ce qui à trait au milieu de travail, 53% de membres rejoints sont rattachés à l'administration publique, 11% font de la consultation privée, 16% oeuvrent dans le milieu universitaire, 15% dans le secteur parapublic et 3 % ne se sont associés à aucun des milieux cités. Le principal domaine d'intervention professionnel quant à lui se repartit en 6 secteurs :

Santé	36%
Administration	24%
Éducation	11%
Autres	24%
Économie	5%

Le domaine «Autres» correspond à des secteurs tels que la maind'oeuvre, le développement, l'immigration, Hydro-Québec, la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, les organismes non-gouvernementaux (ONG). Le niveau d'études est associé au diplôme le plus élevé obtenu par le membre. La répartition se présente ainsi : 15% au niveau baccalauréat, 65 % de niveau maîtrise et 20% au niveau du doctorat.

Revue canadienne d'évaluation



Concernant la Revue canadienne d'évaluation, les thèmes questionnés sont le degré de lecture, l'intérêt et l'utilité des articles. Pour ce qui est du niveau de lecture de la revue, 45 % indiquent qu'ils la lisent peu (moins de 25%), 42% la lisent dans une proportion moyenne, c'est-à-dire entre 25 et 50% et seulement 4% en lisent la totalité. Le deuxième thème abordé est l'intérêt des membres pour le contenu des articles: 71% considèrent que leurs intérêts professionnels sont peu (0-40%) rejoints par le contenu des articles de la revue, 27% situent cet aspect dans une perspective moyenne (41-80%) tandis que 2% les considèrent élevés (80% et +).

Une exploration plus approfondie permet de faire ressortir deux aspects majeurs expliquant cette situation, soit le contenu de la Revue par rapport au secteur de travail des membres, et le

contenu de la revue par rapport à son orientation. Les répondants mentionnent qu'ils ne lisent que les articles qui touchent spécifiquement leur milieu de travail. D'autres soulèvent le manque d'articles portant sur les études de cas et déplorent l'orientation trop théorique de la revue. En ce qui a trait à l'utilité des articles, 33% des membres questionnés indiquent que les articles de la revue sont directement utiles dans leur travail, soit en terme d'enrichissement, de mise à jour et de lecture selon les thématiques (sujets, secteur de travail). Par ailleurs, 64% des répondants mentionnent que les articles ne leur sont pas utiles.

Autres publications



De l'avis de 74% des répondants, la SQÉP devrait offrir à ses membres la possibilité de s'abonner à d'autres publications traitant de l'évaluation. Les publications qui ont davantage retenu l'attention des répondants sont:

Evaluation Review	(21%)
Evaluation Practice	(17%)
New Directions in Program Evaluation	(15%)
Evaluation and Program Planning	(15%).

Bulletin de la SCÉ



La proportion de lecture, l'utilité des informations transmises sont les principaux thèmes explorés en ce qui à trait au Bulletin de la SCÉ. La proportion de lecture se repartie comme suit : 29% lisent peu le Bulletin de la SCÉ, 54% lisent celui-ci dans une proportion moyenne et 17% le lisent en entier. Concernant l'utilité des informations transmises, 75% indiquent qu'elles le sont peu et 25% considèrent qu'elles le sont dans une proportion moyenne. Cette faible utilité des informations transmises s'expliquent une fois de plus par leur faible rapport avec les intérêts professionnels, les informations étant d'un niveau général.

Bulletin de la SQÉP



Le niveau de lecture ainsi que l'utilité des informations transmises sont les thèmes abordés. Voici la répartition de répondants selon le niveau de lecture: 18% lisent peu le Bulletin de la SQÉP, 42% le lisent dans une proportion moyenne tandis que 40% le lisent en entier. Quant à l'utilité des informations du Bulletin de la SQÉP, 44% considèrent qu'elles sont peu utiles, 49% les considèrent moyennement utiles et 7% les trouvent utiles. La faible utilité des informations est justifiée de la même façon que pour le Bulletin de la SCÉ. Il est à noter que 65% des répondants considèrent utile d'avoir accès au Bulletin de la SCÉ et à celui de la SQÉP.

Mentionnons en terminant que cette enquête a également permis la mise à jour des coordonnées des membres. Les personnes n'ayant pas été rejointes sont invitées à communiquer avec le Secrétariat de la SQÉP au (418) 874-9850 afin de permettre cette mise à jour.

Julie Lavoie, administratrice

Carnet détachable sur l'évaluation de programme

Afin de vous aider à expliquer à vos patrons, collègues, amis, voisin et bellemère ce qu'est l'évaluation de programme et pourquoi l'administration publique et parapublique ne peut se payer le luxe de s'en passer.

Qu'est-ce que l'évaluation de programme ?

L'évaluation de programme est avant tout un outil d'amélioration des programmes et de leur gestion (administrative, clinique...) au service des décideurs, des gestionnaires et autres intervenants. De façon formelle, on définit l'évaluation de programme comme une démarche rigoureuse visant à porter un jugement afin d'aider à la prise de décision sur un programme, un service ou une activité.

Les résultats de l'évaluation d'un programme conduisent à trois types d'actions possibles pour le décideur: le maintenir, l'abandonner ou l'améliorer. Considérant l'impact d'une évaluation, il est souhaitable et bien souvent indispensable que l'évaluation se réalise en collaboration avec les utilisateurs, les gestionnaires du programme et toute autre personne concernée par sa mise en oeuvre.

Quelle est la différence entre l'évaluation de programme et la vérification interne ?

La vérification interne a pour objectif premier de surveiller l'utilisation des fonds et d'en rendre compte aux décideurs. En plus de la vérification financière et de conformité, la vérification dite intégrée tend vers la vérification de l'optimisation des ressources, par des activités visant à mesurer le succès d'un programme en fonction des objectifs d'efficience et d'économie des ressources.

De l'avis même des vérificateurs, l'analyse de la pertinence ou de la raison d'être d'un programme demeure une prérogative de l'évaluation. Dans certaines organisations, on assiste à d'intéressantes collaborations entre évaluateurs et vérificateurs. Toutefois, leurs fonctions respectives demeurent distinctes et doivent s'exercer de façon autonome par des responsables différents.

Quels liens existe-il entre évaluation de programme et l'implantation d'une démarche favorisant la qualité des services ?

Comme les résultats et les impacts des programmes sont tributaires de la qualité des services rendus, la plupart des mandats d'évaluation incluent un examen plus ou moins sommaire de la mise en oeuvre. C'est à partir d'un tel diagnostic que les experts en qualité peuvent oeuvrer pour améliorer l'efficacité.

Les équipes peuvent collaborer à d'autres niveaux. Par exemple, l'établissement de tableaux de bord et d'indicateurs peut être confié à une équipe multidisciplinaire composée d'évaluateurs, de représentants des opérations ainsi que de praticiens de l'approche qualité. Au nombre des démarches communes, notons également les enquêtes de besoins et les sondages d'opinion sur les services rendus. L'évaluation cherchera alors à identifier non seulement la satisfaction de la clientèle mais également l'impact de l'intervention. Pour leur part, les spécialistes en qualité se préoccupent plutôt de la façon dont le service est dispensé, par des analyses de temps et mouvements par exemple.

Encore une fois, on observe un potentiel intéressant de collaboration entre les différentes disciplines.

* Ceci réfère à la grille élaborée par l'ÉNAP

Est-ce qu'on peut évaluer n'importe quel type de projet ?

Contrairement à une croyance tenace, il n'est pas obligatoire d'évaluer tous les volets d'un programme ni de poser l'ensemble des 12 questions d'évaluation prévues à une certaine grille. * Tout est une question de contexte et de besoin. On peut aussi bien évaluer une composante d'un programme, une procédure, une activité, un service, un projet, un organisme sous divers angles d'analyse (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, rendement, etc.)

Le mot programme est ici employé dans un sens très large. Par contre, il est préférable que ces programmes-activités-services soinet dotés d'objectifs précis si l'on souhaite en mesurer le degré d'atteinte.

En quoi l'évaluation de programme représente-t-elle une solution aux problèmes des finances publiques ?

Le Vérificateur général, aussi bien celui du Canada que celui du Québec, considère que l'évaluation est une composante indispensable d'une gestion efficace permettant de mieux juger de la gestion et de la pertinence des biens et services produits. Le contexte de rareté des ressources et la philosophie prônant une plus grande imputabilité des gestionnaires sont des déterminants essentiels de l'évaluation.

Est-ce que n'importe qui peut s'improviser évaluateur de programme ?

À l'instar de M. Jourdain qui faisait des vers sans le savoir, beaucoup de chercheurs réalisent des évaluations sans en revendiquer nécessairement l'appellation. Ceci s'explique notamment par la diversité des bagages académiques détenus par les praticiens de l'évaluation.

Par contre, réaliser une évaluation de qualité exige l'application de normes précises et de méthodes plus ou moins sophistiquées ainsi qu'une expertise appropriée. La réputation de l'évaluation de programme a souffert que certains se lancent dans ce domaine sans se soucier de produire une information objective et pertinente à l'aide de méthodes rigoureuses. Afin de favoriser la professionnalisation de la pratique, la SQÉP, par l'entremise de la Société canadienne d'évaluation (SCÉ), participe à un comité nord-américain chargé d'établir des normes et des standards d'évaluation.

Si l'évaluation possède tant de vertus, pourquoi alors est-il si difficile d'implanter cette discipline ?

L'évaluation a été entachée par une série de mythes et de préjugés à savoir que «c'est compliqué et que cela prend du temps». Il faut convenir que les travaux d'évaluation n'ont pas toujours eu l'impact souhaité. Il importe de renouveller la pratique et de promouvoir l'évaluation davantage comme un outil d'aide à la décision plutôt qu'une sanction a posteriori dont le gestionnaire, bien évidemment, aimerait mieux se passer! Car il ne faut pas minimiser la position de l'évaluation, laquelle se situe dans un environnement politique influencé par de nombreuses forces contraires.

Que pourrait-on faire pour en favoriser la pratique ?

La SQEP multiplie les démarches en ce sens. Le mémoire déposé au gouvernement du Québec traduit bien cette volonté. Les membres doivent également poursuivre leur implication à ce niveau. Le Colloque d'octobre 1996 nous permettra d'échanger sur les moyens d'adapter la pratique évaluative aux défis des années 2000.

France Maher, administratrice

Invitation mensuelle

Afin de consolider les liens entre les praticiens de l'évaluation et en profiter pour échanger trucs et astuces, devis, cv et adresses Internet, la dynamique équipe du journal (copiant une formule déjà en usage depuis un an à Québec!) a décidé de lancer la mode des 5 à 7 d'évaluation.

Où:

Au Pub Quartier latin

318. Ontario Est

Quand:

Systématiquement,

le premier mardi de chaque mois

entre 17H00 et 19h00.

Prochain rendez-vous mardi le 6 août 1996.

Comment:

Comme ça, sans réserver,

on vous prend quand vous pouvez

et on y sera toujours.

Afin que l'on se reconnaisse (du moins au début), il serait bon d'arborer un signe distinctif.

Suggestions:

avoir une règle à mesurer dépassant de sa poche droite ou un t-shirt reproduisant le dernier bulletin de la SQEP ou encore un

perroquet sur l'épaule...

En ce qui concerne nos collègues de Québec, les prochains diners de l'évaluation reprendront à l'automne.

Colloque annuel de la SQÉP

Université Laval, 10 octobre 1996

Un rendez-vous à ne pas manquer!

Le Colloque de 1996 portera sur l'évaluation de programme dans ses contextes socio-politiques et administratifs. Plusieurs spécialistes examineront la contribution de l'évaluation face aux défis de l'an 2000.

Le Colloque comprendra 2 séances d'ateliers à deux moments différents regroupant près de 20 présentations. À midi, madame Claire Guignard-Hamont du Conseil scientifique de l'évaluation en France nous parlera de «l'implication des acteurs politiques et administratifs dans les processus d'évaluation». La table ronde du matin offrira le point de vue de trois décideurs, à savoir : M. Pierre-André Paré, sous ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Jacques L'Écuyer, président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et Madame Jocelyne Lévesque, sous ministre adjointe au ministère de la Sécurité du revenu.

Bref, pour ceux et celles qui s'intéressent à l'évaluation de programme, ce colloque est un événement à ne pas manquer.

Le comité organisateur du colloque

Colloque annuel de la SQÉP

Vers une évaluation stratégique 10 octobre 1996

Pavillon Laurentien Université Laval Pour information contacter le secrétariat de la SQÉP.

Madame Sigrid Choquette 199, boul Valcartier Lorettevile (Québec) G2A 2M8 Téléphone: (418) 847-9850 Télécopieur: (418) 847-9850

Courrier électronique: sqep@medium.qc.ca

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-René Bibeau, président • Alice Dignard, vice-présidente • Jacques Gagnon, trésorier • Sony Lawrence Perron, secrétaire • Kenneth Cabatoff, administrateur • Hélène Johnson, administratrice • France Maher, administratrice • Christian Dagenais, administrateur • Roch Turcotte, administrateur • Julie Lavoie, administratrice